



Direction Education et Famille  
Service Education-Périscolaire

☎ 04 26 52 63 89

## DÉROGATION EXTÉRIEURE

NOM et Prénom de l'enfant \_\_\_\_\_ Sexe :  F  M

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Demande l'école : \_\_\_\_\_ en classe de : \_\_\_\_\_

Ecole précédente : \_\_\_\_\_

	RESPONSABLES LÉGAUX			
	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Mère
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
NOM Prénom				
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Union-Libre <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)		<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Union-Libre <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)	
Adresse				
Code postal				
Ville				
☎ Domicile				
☎ Portable				
NOM et adresse de l'employeur				
☎ Professionnel				
Signature				



# Inscriptions scolaires et périscolaires

Du 27 février  
au 29 avril 2023

ROMANS  
SUR  
ISÈRE

## **PARTIE A FAIRE COMPLETER PAR LE MAIRE DU DOMICILE DES PARENTS**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ Maire de \_\_\_\_\_

Autorise la scolarisation de l'enfant \_\_\_\_\_ dans une école de la Ville de Romans-Sur-Isère et je m'engage à ce que ma commune prenne en charge le coût de la scolarité de cet enfant pour cette année scolaire et les suivantes, s'il reste scolarisé dans une école de la ville de Romans-sur Isère.

*Pour information, les modalités financières de participation des communes extérieures sont définies par la délibération n°2022-004. A titre indicatif, le coût s'élève à 690.14 € pour un élève de classe élémentaire et à 1 680.81 € pour un élève de classe maternelle pour l'année 2022.*

**Tout refus de participation financière aux frais de scolarité entrainera de fait le refus de la demande de dérogation**

N'autorise pas la scolarisation

Date : \_\_\_\_\_

Cachet et signature

## **PARTIE A COMPLETER PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ROMANS-SUR-ISERE**

Décision : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Cachet et signature

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et libertés, les informations personnelles collectées dans ce formulaire sont utilisées par la Ville de Romans, responsable de traitement, uniquement dans le cadre du traitement de votre demande.

L'accès à vos données est strictement limité aux membres et personnels habilités de la Ville de Romans.

Vos données personnelles sont conservées le temps de la scolarisation de l'enfant.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation de leur traitement en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : [dpo@valenceromansagglo.fr](mailto:dpo@valenceromansagglo.fr)